

Compte-rendu de conseil 2019/01

Le conseil municipal s'est réuni le 28 février 2019 à 20h30.

Délibérations :

Le conseil

- approuve le PLUIH de la communauté de commune avec réserves
- adhère au CIT (Cher Ingénierie des Territoires) du conseil départemental
- décide d'augmenter le nombre d'heure de secrétariat à partir du 1^{er} avril étant donné que madame Wyzgal a plus de temps à nous consacrer
- refuse le transfert de compétence du service de l'eau vers la CDC, C d F -
- décide de lancer un appel aux personnes intéressées pour les têtes de chênes dans le bois de Nozières après avoir obtenu l'autorisation des eaux et forêts - -présente les projets de travaux pour 2019 : rénovation du scoopy's, busage aux Maisons et au Scoopy's, modernisation de l'éclairage public (comme route des Cassons), rénovation du GR41

Informations :

- Assemblée générale des amis de St Paxent le 13 mars à 19h à la mairie
- Un concert aura lieu dans l'église le 31 mars à 15 h 30 entrée libre
- Les jeux du mardi continuent jusqu'au 2 avril
- Les Affouages auront bien lieu le vendredi 2 août retenez la date
- Vous trouverez ci-joint une enquête sur la santé à déposer en Mairie avant le 25 03

Recommandations :

Avec l'augmentation du trafic, il est urgent de diminuer votre vitesse route des Genêts en particulier (- de 50km/h)

Le village n'est pas une décharge publique, il est regrettable que certains l'oublient. Notre employé communal ramasse régulièrement des ordures dans les fossés, il a mieux à faire.

Le Maire,

J. Mallard

